



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Sur la cérémonie « Les Flammes »

Question écrite n° 17566

Texte de la question

M. Julien Odoul appelle l'attention de Mme la ministre de la culture sur la cérémonie intitulée « Les Flammes » organisée le 25 avril 2024 et qui prétendait « célébrer les cultures populaires ». En effet, durant cette seconde édition des Flammes, plusieurs personnalités du monde du rap français se sont succédées sur scène, alternant entre prestations musicales, discours moralisateurs et remises de récompenses. Parmi eux, le rappeur qui a interprété son titre *Gaza Soccer Beach*, en « soutien aux gazaouis et à la cause palestinienne ». L'invitation de ce rappeur, qui avait qualifié l'essayiste Rachel Khan, juive et petite-fille de déportés, de « resKHANpée » sur le réseau social X et qui souhaitait profaner le Bataclan en y donnant un concert aux accents de « Jihad » pose question. Pour rappel, c'est le même rappeur qui s'affichait fièrement dans les locaux de la radio Skyrock en train de faire une quenelle en 2014, ou qui appelait dans ses morceaux à « crucifier les laïquards ». Plus tard dans la soirée, une militante anti-flics prononçait un discours pour rendre hommage à son frère, mort à la suite d'un refus d'obtempérer en juillet 2016. On peut s'interroger sur cette cérémonie qui invite des personnalités qui font l'apologie de la délinquance et qui représentent un danger pour l'ordre public. Celle qui criait « La police tue » et qui légitimait ouvertement les émeutes de juillet 2023, a pu une nouvelle fois tenir des propos antirépublicains. Pour rappel, les magistrats chargés de l'information judiciaire ont prononcé un non-lieu en septembre 2023 en faveur des gendarmes impliqués dans cette affaire. Enfin, que dire de la remise de prix pour « l'engagement social » du rappeur ayant réussi à récolter 100 000 euros pour l'organisation non gouvernementale d'extrême gauche SOS Méditerranée. Annoncée comme célébrant les « cultures populaires », cette cérémonie était en réalité un meeting politique visant à promouvoir des « artistes » antirépublicains aux idées sulfureuses et haineuses. Mme la ministre, qui se vantait de sa participation à l'émission de rap DVM Show en février 2024, a été copieusement moquée par un humoriste dès le discours d'ouverture. À la lumière de ces éléments, il lui demande si elle compte condamner l'orientation idéologique de cette cérémonie et si elle considère que la culture populaire peut tolérer la haine de la police et des juifs.

Données clés

Auteur : [M. Julien Odoul](#)

Circonscription : Yonne (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17566

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : [Culture](#)

Ministère attributaire : [Culture](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 mai 2024](#), page 3545

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)